

**Site Natura 2000 « Bancs sableux de l'Espiguette »  
(FR 9102014)**

**Compte-rendu du Comité de pilotage  
du 1<sup>er</sup> juin 2018 à 14h00 au Yacht Club de Port-Camargue, salle du Ponant**

**Personnes présentes** (classées par ordre alphabétique)

<b>ARNASSANT Stéphan</b>	Parc naturel régional de Camargue
<b>AUSCHER Fabrice</b>	DREAL Occitanie
<b>CORNIL Laetitia</b>	DREAL Occitanie
<b>CRAUSTE Robert</b>	Maire du Grau-du-Roi
<b>GROSSET André</b>	Préfecture maritime de la Méditerranée
<b>CONSTANTIN Pauline</b>	(Institut marin du) SEAQUARIUM
<b>GAMBAIANI Delphine</b>	Cestmed
<b>HOLT Valérie</b>	Port Camargue – régie autonome
<b>LAVISSE Marc</b>	Camargue-Littoral-Environnement / Amicale des plaisanciers Graulens
<b>MAHEUT Julie</b>	Stagiaire (Institut marin du) SEAQUARIUM
<b>MAROBIN-LOUCHE Delphine</b>	Parc naturel régional de Camargue
<b>MURARD Xavier</b>	Projet Reseaclons
<b>PERRAS Marion</b>	GALPA Vidourle Camargue
<b>PETEGNIEF Loïc</b>	Pôle espace Naturel/Mairie du Grau-du-Roi
<b>PERRAS Marion</b>	GALPA Vidourle Camargue
<b>RUNDE-CARIOU Sandra</b>	Agence française de la biodiversité (ex Agence des aires marines protégées)
<b>ROSSO Christophe</b>	Pôle espace Naturel/Mairie du Grau-du-Roi
<b>SWAEMPOEL Elodie</b>	CESTMED
<b>SENECAL Océane</b>	Stagiaire (Institut marin du) SEAQUARIUM

**Personnes excusées**

<b>Vice-Amiral d'Escadre</b>	Préfecture maritime de la Méditerranée
<b>LOUISY Patrick</b>	Association peau-Bleue
<b>BONTON Nicolas</b>	Syndicat mixte de gestion de la Camargue gardoise



**Ordre du jour :**

- ***Convention d'animation entre le Parc de Camargue et l'Agence française de la Biodiversité***
- ***Bilan des actions réalisées depuis février 2017***
- ***Projets pour l'année 2018 et perspectives avec le LIFE MARHA***
- ***Questions diverses et discussions***

***Introduction***

**M. Robert Crauste**, Monsieur le Maire du Grau-du-Roi accueille les membres du comité de pilotage. Il se dit soulagé du retour des deux chalutiers du Grau-du-Roi qui étaient tombés en panne en Espagne lors de la pêche au thon. Grâce à l'intervention de bateau de pêche espagnol puis de bateaux graulens, ils ont pu revenir sains et saufs au port.

M. le Maire évoque ensuite le trophée « mon projet pour la planète » qui a été remis par le ministre de l'Ecologie au projet ReSeaclons porté par l'institut marin du Seaquarium.

M. le Maire met ensuite en avant les projets en cours pour le milieu marin sur la commune :

- Inauguration de l'école de mer

- Renaturation du site de l'ancien hôpital en octobre et du phare

Enfin, M. Crauste se dit attentif à la problématique de l'évolution du trait de côte (cf. création d'un cordon dunaire de second rang). Les mouvements de ces bancs sableux sont anciens et une étude va être diligentée sur cet ensablement.

**M André Grosset** de la préfecture maritime de Méditerranée rappelle les compétences de la préfecture maritime sur l'environnement marin qui se sont développées notamment avec Natura 2000 en mer. Ainsi le préfet maritime préside ou co-préside les différents sites et veille au bon fonctionnement des sites. Par ailleurs, un plan de contrôle est signé à l'échelle de la façade et il est important que les aires marines protégées fassent remonter leurs besoins. Concernant la préservation des herbiers de posidonies il explique qu'une stratégie sur le mouillage a été élaborée et que des ZMEL ont été installées pour organiser le mouillage et diminuer la pression.

**Fabrice Auscher** présente à son tour le rôle de la DREAL Occitanie dans le domaine marin. Partenaire au niveau régional de la préfecture maritime, elle rend compte au ministère de l'Ecologie de l'avancée des actions des sites Natura 2000, travaille avec l'Agence française de la biodiversité qui a l'expertise technique. La DREAL est également un relai auprès du ministère sur les contrats marins (d'une durée maximale de 5 ans) pour financer des projets, des actions techniques, expérimentales. Quand les financements sont plus lourds, une aide du FEAMP est nécessaire.

**Delphine Marobin-Louche** présente l'ordre du jour de la réunion.

- ***Convention d'animation entre le Parc de Camargue et l'Agence française de la biodiversité***

**Sandra Runde-Cariou**, agence française de la biodiversité (AFB) annonce que Tiphaine Rivière est partie travailler sur un autre poste et que sa remplaçante arrivera mi-juillet 2018. Elle présente la convention signée entre le PNR de Camargue et l'AFB qui présente le rôle de chacun (voir diaporama). L'AFB s'appuie sur les gestionnaires techniquement sur certaines actions : actions mutualisables, expérimentation, réseaux d'aires marines protégées.

- ***Bilan des actions réalisées depuis février 2017***

**Delphine Marobin-Louche** présente ensuite les actions réalisées depuis le dernier comité de pilotage par le Parc ou ses partenaires (voir diaporama). Les actions sont présentées par grande orientation du DOCOB.

#### **A. Renforcer et valoriser la connaissance des habitats et espèces**

- **Connaissance du grand dauphin** : une synthèse des observations en 2017 de cette espèce par des usagers du site a été réalisée (recueil Facebook, informations plaisanciers, acteurs de la mer, ObsenMer...). Elle montre une présence observée au printemps (tout le week-end du 8 avril), en Août et en septembre. Par ailleurs, le Grand dauphin peut aussi fréquenter nos côtes en hiver puisqu'un article de Midi-Libre du 4 Février 2018 fait part de l'observation par des plaisanciers d'un groupe d'une cinquantaine d'individus.
- **Recensement des échouages et captures accidentelles de tortues caouannes** : d'après les données du CESTMED, 10% des tortues soignées au Centre de soin proviennent du Grau-du-Roi. En Août 2017, on note un cas d'échouage de tortue Caouanne avec des œufs, ce qui tend vers l'hypothèse que les femelles pourraient être attirées par les plages de Camargue pour pondre leurs œufs.
- **Contrat marin « nidification de la tortue caouanne »** : Instruit grâce à l'aide de la DREAL Occitanie à l'échelle des deux sites Natura 2000 « Bancs sableux de l'Espiguette » et « Camargue » et sous maîtrise d'ouvrage CESTMED, c'est le premier contrat marin concernant cette espèce.

**Fabrice Auscher**, récemment arrivé à la DREAL Occitanie, explique le travail en cours pour ce contrat marin pour la tortue Caouanne pour la recherche de traces de nidification sur les plages de Camargue en expérimentant notamment l'intervention d'un chien renifleur. Ce chien va être formé une semaine en juillet 2018 en Grèce sur des pontes de tortues avec une équipe américaine. En parallèle, des équipes de bénévoles prospecteront tout l'été à la recherche de traces de tortues prêtes à pondre.

- **Protection et Suivi de la population d'hippocampes de la pointe de l'Espiguette :**
  - *Identifier le rôle de l'hippocampe comme espèce indicatrice des perturbations des bancs de sable* : des financements européens ont été obtenus (60% du budget) pour un projet comparatif Flèche de l'Espiguette / Pointe de Beauduc pour ce rôle (LIFE MARHA)
  - *Limiter l'impact du dragage sur les habitats et communautés benthiques* : Appui aux services de l'Etat pour l'analyse du dossier réglementaire (impacts/incidences) : PNR Camargue consulté par la DREAL (Janvier-Février 2017) pour les travaux de protection du littoral de Frontignan (avec dragage à l'Espiguette). Le dossier actualisé a été reçu en mars 2018 pour avis
  - 4 Sorties ont été organisées en septembre, octobre et novembre 2017 par l'institut marin du Seaquarium en association avec Peau-Bleue, avec l'observation d'un juvénile en octobre de 3 cm. Par ailleurs, l'Institut a réalisé un relevé GPS nouveau banc de sable immergé (octobre 2017).

**Pauline Constantin** précise que plus de 45 hippocampes ont été observées de 3 à 10 cm, cantonnées près du banc de sable. On ne sait toujours pas où migrent les hippocampes l'été. Pauline présente ensuite la nouvelle structure qu'elle anime : **l'institut marin du Seaquarium**. La création de cet institut a été initiée par l'aquarium du Grau-du-Roi qui travaille depuis de nombreuses années avec les chercheurs. C'est à la fois un lieu d'accueil scénographié, un pôle de coordination action-recherche-innovation (ex test de matériel innovant), l'accompagnement d'acteurs du territoire (commune, PNRC...), des conférences (partage des connaissances) et de sensibilisation à la richesse de la Méditerranée et au monde marin en général (ex : mission requins dans les Bahamas). L'institut coordonne le suivi hippocampes depuis mars 2017.

- **Programme NourMED d'IFREMER sur les nurseries de poissons (2018)**

Le Parc de Camargue a suivi la mise en place du protocole de cette campagne d'IFREMER devant débuter en fin d'été 2018 et visant à mieux connaître les nurseries de poissons et mollusques du golfe du Lion. Ainsi les zones échantillonnées au petit chalut à perche par Ifremer éviteront les zones sensibles du site (reefs envasés, pointe de l'Espiguette) et une information sera donnée aux pêcheurs afin qu'ils adaptent leurs lieux d'implantation des filets ces jours-là.

**Fabrice Auscher** ajoute que ce suivi sera intégré dans la Directive Cadre stratégie sur le milieu marin (DCSMM) qui contient un programme de surveillance et un programme de mesures. Comblent les lacunes en matière de nurseries des poissons au niveau du proche côtiers est un des objectifs du programme de surveillance.

## **B. Développer et valoriser les activités socio-économiques compatibles**

- **Sensibiliser au patrimoine naturel du site**
  - **Page facebook « AMP de Camargue en 2017 : 40 articles concernent exclusivement le site (sur 152 publications). Près de 500 abonnés début 2018.**
  - **Plaquettes « pêche amateur »** : diffusion dans les événementiels.
  - **Campagne Ecogestes en Méditerranée (plaisanciers)** : échanges sur le terrain des pratiques avec les bénévoles de l'institut marin du Seaquarium (convention de partenariat) lors des sorties de suivi fréquentation. Par ailleurs, l'été 2017, l'Institut

Marin du Seaquarium a pris part à la campagne ECOGESTES Occitanie (4 soirées de sensibilisation des plaisanciers de Port-Camargue).

**Pauline Constantin** ajoute que la campagne Ecogestes en Méditerranée est coordonnée au niveau régional par le CPIE Bassin de Thau et qu'au niveau départemental, ce sont les interventions dans les ports qui sont coordonnées.

**Fabrice Auscher** indique qu'une mesure du Plan d'action pour le milieu marin est la sensibilisation à l'échelle de la façade Méditerranéenne d'où l'extension de la campagne Ecogestes à l'Occitanie en 2017.

- **Participation du Parc à 3 événementiels importants :**
  - **Les « Graulinades » (8 Avril) :** stand, atelier enfants « recyclage filets », mini-conférences - 38 participants au stand, 11 enfants aux ateliers « filets », 1 charte signée.
  - **Fête des Océans (8 juin) :** avec l'IM du Seaquarium et l'AFB: en amont de l'exploit de Doris Wetzel de traversée de la Méditerranée en kite-surf (N2Glisse / Météo des Oiseaux)
  - **Exposition « 7<sup>ème</sup> continent » les 8 et 9 Août (déchets) :** stand et conférence sur le rôle des pêcheurs pour la préservation du milieu marin : 40 participants au stand, 8 chartes signées, 60 personnes à la conférence
- **Suivi de la fréquentation du site :** *Comptage de la fréquentation en mer lors de 2 sorties en partenariat (moyens nautiques et humains) avec l'institut marin du Seaquarium (17/07 et 14/08/2017)) aux périodes de pics (voir tableaux du diaporama).*

Sur les deux sorties, les bateaux au mouillage se concentrent à l'est dans les épis avec un maximum le 14 août de 85 bateaux. La partie Ouest de la zone a concentré les fanions de pêche et le maximum est de 109 fanions au total sur l'ensemble du site le 17 juillet 2017.

La pêche plaisancière est essentiellement centrée à l'ouest sur une zone de rassemblement (pêche au maquereau essentiellement) où un maximum de 42 bateaux a été comptabilisé le 14/08/2017 (contre 55 le 13/08/2016).

- **Zoom sur le Galpa vidourle camargue (en lien avec les objectifs du docob)** par **Marion Perras** du Pays Vidourle Camargue
  - **Partenariat avec Association Siloé et Institut Marin :** sensibilisation aux métiers de la filière halieutique et aux enjeux de demain des professionnels (table ronde du Défi des ports de pêche) : moteur à hydrogène et gestion des déchets plastiques ramenés à terre).
  - **Collecte et recyclage des déchets plastiques marins : projet Reseaclons** (40% FEAMP, 60% Région Occitanie). Ce projet a impliqué la société civile, de la collectivité, des industriels et des pêcheurs professionnels dans une filière pilote d'économie circulaire, avec l'institut marin, et a rencontré une forte mobilisation. Des petits pots ont pu être créés à partir de déchets, sachant que c'était déjà une nouveauté technologique d'arriver à recycler des déchets plastiques de tout type ayant flotté en mer.
  - **Partage de l'espace :** Une réunion d'échanges en juin pêcheurs professionnels/ Plaisanciers organisée par le GALPA Vidourle Camargue sur les actions à mener pour favoriser la conciliation des usages et le partage de l'espace. Cet échange a donné lieu à une newsletter de Port Camargue dédiée au sujet pour mieux informer les plaisanciers. Si le GALpa accompagne les échanges et aide au financement des outils de communication, ce sujet manque d'un médiateur de terrain (Sur Thau, dans le cadre de Natura 2000, un animateur travaille sur le sujet).

**André Grosset** explique qu'il est nécessaire d'associer la Préfecture maritime au sujet de la sécurité en mer des biens et des personnes. Des journées « Sécurité en mer » sont organisées par celle-ci à l'échelle de toute la façade.

A ce sujet, **Stéphane Arnassant** s'inquiète du comportement de certains conducteurs de jet-ski sur le site : ils en viennent à jouer avec les vagues créées par les canadiens lors de leurs passages.

**M. Robert Crauste** rappelle que le patrimoine environnemental est majeur pour la commune et que d'importants fonds ont déjà été engagés pour les plages (ex : nettoyage à pied). Cependant, il ne pourra pas y avoir de fonds sur des actions supplémentaire cette année.

- **Application de la méthode d'analyse du M.N.H.N sur le risque de dégradation des habitats et des espèces d'IC par les engins de pêche professionnelle**  
**Sandra Runde-Cariou (AFB)** présente le travail réalisé en 2017. Cette analyse a été inscrite dans la loi Biodiversité. Un travail a été réalisé avec le Comité régional des pêches en 2016 (19 pêcheurs interrogés) et des cartes réalisées par l'AFB pour spatialiser activités de pêche et habitats. Une réunion entre gestionnaires a été organisée le 9/03/2017 pour faire un point sur l'analyse et des réunions d'échanges sont à organiser en 2018 avec les professionnels de la pêche afin de valider les cartes. Ce travail commun entre Comité régional des pêches, AFB et animateur du site permettra de proposer des mesures si un risque pour les habitats est avéré. Le document sera à annexer au DOCOB à partir du travail déjà réalisé.
- **Favoriser et valoriser les bonnes pratiques** : 9 chartes du site ont été signées en 2017 (1 structure et 7 particuliers) dans le cadre des différents événementiels de l'année (Graulinades et 7<sup>ème</sup> continent)

### C. Prendre en compte l'interface terre-mer

- **Dynamique littorale**
  - Suivi de 4 transects de repères topographiques (**réseau de suivi eau-littoral du PNR Camargue\***) en partenariat avec la commune.
  - **Réseau tempête du BRGM (PACA)** : Coordination de prises de vue tempête du 11/12/17

**Fabrice Auscher** précise qu'un réseau tempête Occitanie est animé à la DREAL Occitanie par Laurent Martel au service Risques.
- **Qualité de l'eau**
  - En 2017, un nouveau système GEN-SPOT (analyses dans la journée) a été mis en place pour les données de la qualité des eaux de baignades nous explique **Christophe Rosso**. La qualité a été classée Excellente
  - Classement de la directive cadre européenne sur l'eau : dernières données de 2012. Le site se retrouve sur deux masses d'eaux côtières. Pour le Bulletin de surveillance de l'Ifremer (juin 2017), les résultats de 2016 montrent une année caractérisée par un cumul annuel de pluie plutôt élevé avec des mois de février et d'octobre particulièrement doux et pluvieux. En **microbiologie (bactéries)**, la qualité est moyenne sur les 3 dernières années suivies (2014-16). La zone est sensible en cas de forte pluie.  
**Pour le Phytoplancton toxique** (cf. pêche à la telline) :
    - Toxines de Dinophysis en juillet 2016 mais seuil de toxicité non atteint
    - concentrations élevées de cellules de Pseudo Nitzschia sans atteinte du seuil d'alerte
  - Les niveaux de contamination chimique dans les tellines de l'Espiguette sont faibles pour les contaminants suivis (.Plomb, Cadmium, Mercure, Cuivre, Zinc, Nickel et Argent) et aucune teneur ne dépasse les seuils sanitaires. Aucune tendance ne peut être dégagée pour le moment (nombre encore trop faible de mesures depuis 2009)

**André Grosset** ajoute que l'algue *Ostropsis Ovata* est présente sur la façade mais dans des quantités faibles. Cependant l'association Surfrider fondation a indiqué des cas préoccupants en Espagne où les plages ont été évacuées car cette microalgue se mêlent aux embruns et entraînent des gênes respiratoires.

**Fabrice Auscher** précise que ce sont les zones fermées, confinées qui sont le plus à risque pour les baigneurs avec cette microalgue.

Il souligne également la nécessité d'une gestion plus globale de l'eau au niveau du golfe d'Aigues-Mortes. Une réunion entre l'Agence de l'eau, la région, la DREAL et l'AFB a confirmé le souhait commun d'une étude de faisabilité en 2018 pour arriver à cet objectif avec notamment la désignation d'une structure à l'échelle du golfe. La mise en place d'un contrat de baie (programme d'action) est un des instruments envisageables pour capitaliser les financements sur les différents sujets : eau, érosion, conflits, biodiversité. La question du porteur de l'étude est toujours en suspens.

#### D. Animer le DOCOB

- **Accompagnement de porteurs projet :**

- *2 porteurs de projet renseignés en 2017, 2 depuis le début 2018 :*
  - manifestations sportives, un défi sportif en kite-surf (Doris Wetzel)
  - événements culturels en mer (fête de la St Pierre).

Afin de faciliter l'accès à l'information, mettre en avant les enjeux et les risques, les solutions à apporter le cas échéant, accompagner le remplissage du formulaire, l'Agence française de la biodiversité a réalisé des **Formulaires simplifiés**  
<http://reseau-languedocmer.n2000.fr/qu-est-ce-que-natura-2000/natura-2000-en-mer/evaluation-des-incidences>

- **Travail de révision / actualisation du Formulaire standard de données FSD (AFB/PNRC).**

- **Réseaux**

- **Réseaux de sites Natura 2000 marins du golfe du Lion :**
  - Comité de pilotage du site « Côte languedocienne » (directive Oiseaux)
  - Réunion sur les poissons migrateurs
- **Réseaux nationaux :**
  - Ateliers techniques de façade (Mars) Membre du bureau du **forum des AMP**
  - Forum des AMP (octobre 2017)
- **Ateliers techniques de façade méditerranéenne des gestionnaires d'AMP :** Saintes-Maries-de-la-mer /PNR Camargue (2017), Cassis/PN Calanques (2018)
- **Réseaux internationaux :** Atelier MEDPAN sur la pollution en Méditerranée (Novembre 2017, Slovénie)

**Pauline Constantin** qui a participé également à ces rencontres MEDPAN indique l'engagement de l'institut marin auprès de la commune (Loïc Petegnieff) sur le projet européen « Act for litter », avec un suivi par trimestre sur la plage de l'Espiguette et du Boucanet afin de faire remonter des données sur les déchets.

**Delphine Gambaiani** informe à ce sujet de son travail en cours sur les tortues comme indicateur de la pollution par les déchets. Les dernières analyses d'estomacs de tortues Caouanne ont mis en avant la présence de déchets plastiques de toute taille.

- **Projets pour l'année 2018 et perspectives avec le LIFE MARHA**

- **Connaissance suivi**

- **L'Institut Marin du Seaquarium**, épaulé par l'association Peau Bleue poursuit les suivis des **hippocampes à museau court** (environ 1 plongée mensuelle d'avril à novembre).

- Un relevé GPS de l'évolution de la flèche sera réalisé en juillet et octobre 2018.
- En 2018 ou 2019, selon les possibilités d'organisation et de météo, un travail de prospection et d'amélioration des connaissances des **reefs envasés** de l'Espiguette est envisagée (**Institut Marin du Seaquarium**).
- **Suivi du contrat marin Caouanne** : Expérimentation d'un chien renifleur (CESTMED). Le Parc assurera l'aide à l'accès au plage et à l'information des partenaires.

- **Sensibilisation, Informer les plaisanciers sur la présence de zones sensibles**

En 2018, l'Institut Marin du Seaquarium est coordinateur départemental de la campagne **ECOGESTES Occitanie**. Il continuera également à épauler le Parc sur la campagne pour la zone intermédiaire entre les deux sites (Ouest Camargue).

- **Suivi fréquentation :**

- Eté 2018, l'Institut Marin du Seaquarium assurera un suivi des usages sur les zones de présences attestées des hippocampes à museau court. Il y aura également un travail d'enquête sur la connaissance de l'espèce au Grau du Roi
- 2 sorties comptage en mer en juillet / Août seront réalisées par le PNRC (éventuellement avec l'aide de l'Institut marin du Seaquarium)
- *suite à la rencontre en 2017 avec la Préfecture maritime et le chef guetteur pour relancer le **suivi à partir du sémaphore de l'Espiguette** pourra être lancé en 2019 grâce à l'arrivée d'un technicien-écogarde marin au Parc (Life Marha).*

- **Une note sur la dynamique littorale et la qualité de l'eau** (veille) est envisagé par Parc et AFB.

- **Life intégré dédié aux habitats marins des sites Natura 2000 (MARHA)** : voir diaporama. Le Parc de Camargue est bénéficiaire associé de ce Life intégré (2018-25) porté par l'AFB et dont l'objectif est de maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats Natura 2000. Sur le site Bancs sableux de l'Espiguette, ce Life permettra de réaliser deux actions phares du DOCOB : suivi fréquentation de puis le sémaphore et rôle des hippocampes comme indicateurs de perturbations naturelles ou anthropiques des bancs de sable. Grâce à la présence d'un technicien-écogarde marin, il permettra également de développer les actions de sensibilisation en mer.

- **Questions diverses et discussions**

**Fabrice Auscher** rappelle que dans le cadre de l'action du Life Marha concernant la pointe de l'Espiguette, il faudra penser à coordonner les propositions de suivis avec celles qui émanent des dossiers réglementaires réalisés pour la tranche 2 des prélèvements de sédiments sur la flèche. Le maître ouvrage doit en effet suivre les impacts des prélèvements de sable avec un suivi avant et après les travaux (Suivi entre juin et mi-septembre) ; Le dossier est en cours d'instruction et les suivis seront inscrits dans un arrêté.

**Stéphan Arnassant** explique que pour l'instant le Life MARHA a permis d'apporter 60% de financement du projet mais qu'il reste à trouver les 40 % restant et qu'une réunion sera à organiser dans l'année avec les financeurs potentiels à ce sujet. **M. Auscher** alerte cependant sur le fait que les fonds européens LIFE ne sont pas cumulables avec le FEAMP.

**Sandra Runde-Carriou** encourage le Parc à se rapprocher de l'équipe AFB de coordination du Life Marha pour travailler à la recherche des co-financements.

La séance est clôturée.